



MAIRIE DE KERLOUAN
Rue de la côte des légendes 29890 Kerlouan
Tél. : 02 98 83 93 13 - Fax : 02 98 83 97 48
E-mail : mairie.kerlouan@wanadoo.fr

Eglise Saint-Brévalaire - Commune de KERLOUAN

**MISSION DIAGNOSTIC PRÉALABLE
(Tranche ferme)**

&

**MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE
(Tranche conditionnelle)**

CAHIER DES CHARGES

Cette étude est une 1^{ère} étape (tranche ferme) afin d'initier des travaux basés sur des informations les plus fines possibles et de garantir une parfaite exécution des travaux prescrits, une mission de maîtrise d'œuvre constituera la 2^{ème} étape (tranche conditionnelle).

L'authenticité de l'édifice animera les prescriptions de conservation et valorisation, l'intervention devra se faire avec un souci constant de préserver les pièces originelles.

I – PRESENTATION DU SITE

Historique

Elle comprend une nef de cinq travées avec bas-côtés, un transept et un chœur de deux travées, l'une avec bas-côtés formant des chapelles communiquant également avec le transept, l'autre sans bas-côtés mais accostée de deux sacristies et terminée par un chevet plat. Le clocher à deux galeries est amorti par une flèche octogonale à crochets.

Elle a été construite en 1864 sur les plans de l'architecte Trischler, de Recouvrance, et consacrée l'année suivante.

La nef, éclairée directement par des oculi polylobés, est lambrissée en croisées d'ogives. Les grandes arcades en tiers-point reposent sur les chapiteaux des piliers octogonaux.

Mobilier :

- Retable du Rosaire en chêne non peint, avec le groupe traditionnel en bas-relief, début XXe siècle (?).
- Statue ancienne en bois polychrome : Christ en croix.
- Vitraux figuratifs, dont le groupe triple de sainte Anne (posé entre 1947 et 1969) et le Rosaire dans les fenêtres du transept.

Localisation du site

Centre bourg - Kerlouan

Constats

Une visite avec le STAP a eu lieu pour faire le point suite à la fermeture récente de l'église pour raisons de sécurité par arrêté de Madame le Maire de Kerlouan et les constats suivants ont été faits :

- Pas de chemin de planches ni lignes de vie permettant de visiter les combles.
- Les lambris déposés semblent en bon état, les abouts de pannes dans le mur du transept semblent s'être affaissés légèrement.
- Pas d'accès aisé à la charpente pour visiter et/ou de travailler en sécurité dans les combles.
- La charpente semble être de bonne facture et de section conséquente.

Par ailleurs s'agissant de l'état sanitaire de l'église :

Couverture : beaucoup d'ardoises manquantes (transept nord côté ouest, chœur côté nord et sud, transept sud coté est, bas-côté chœur sud...)

Maçonnerie : quelques déséquilibres et manques ont été recensés, question sur la stabilité des existants.

Menuiseries : repeindre portes et fenêtres. Vérifier les jets d'eau.

Etc

Conclusion :

Il est nécessaire de recourir à une maîtrise d'œuvre qualifiée (architecte du patrimoine) pour dans un premier temps lever les doutes et permettre la réouverture rapide aux fidèles et ensuite établir les priorités et les chiffrer pour permettre à la commune d'établir un plan pluriannuel de restauration et d'entretien.

II - OBJET DE L'ETUDE

Tranche ferme

L'étude concerne des mesures de conservation d'un ensemble patrimonial cohérent pour :

- solidité des structures (murs, charpente, planchers et vestiges divers ...),
- stabilité du clos (parement, jointoiement, menuiserie, vitraux, accessoires divers ...) et des sols intérieurs ;
- couvert (toiture et accessoires divers)
- péril sanitaire.

Elle concerne également la présentation de mesures environnementales novatrices si besoin notamment pour l'optimisation et la gestion des eaux pluviales, l'optimisation de gestion de l'énergie électrique dans le cadre de la mise en lumière du monument et/ou la ventilation de l'édifice visant la conservation des ouvrages.

L'étude-diagnostic devra proposer des scénarii adaptés pour permettre un accès à toute personne en situation de handicap (moteur, auditif, visuel et mental) de l'église, notamment un cheminement adapté vers l'édifice depuis l'entrée de l'enclos jusque la porte de l'édifice, l'étude devra donc tenir compte de l'état des lieux global d'accessibilité.

L'étude-diagnostic permet de disposer d'un document technique et financier permettant d'avoir une connaissance de « l'état » du patrimoine et une capacité de planification technique et financière des travaux et réparations nécessaires à sa conservation et sa valorisation.

Tranche conditionnelle

La mission de suivi de chantier de l'architecte reste indispensable pour garantir la conformité des travaux prescrits avec les travaux réalisés.

La mission de maîtrise d'œuvre concernera le suivi des premiers travaux dit d'urgence et/ou de restauration, en fonction de ce qui aura été ciblé préalablement dans l'étude puis envisagé par la maîtrise d'ouvrage.

Il s'agira donc de réaliser les différents documents techniques relatifs à l'engagement de ces travaux :

Travaux d'études :

- Avant-Projet Sommaire (APS)
- Avant-Projet Détaillé (APD)
- Etude de projet (Projet et Dossier de Consultation des Entreprises)

Travaux :

- Suivi du marché d'appel d'offres : rédaction des pièces techniques du marché puis analyse des offres

- Suivi de chantier et coordination des corps de métier : VISA, Direction de l'exécution des travaux (DET), assistance aux opérations de réception (AOR) compris dossier documentaire des ouvrages exécutés (DOE).

Le pouvoir adjudicateur interdit aux candidats de présenter leurs offres en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou de plusieurs groupements, conformément à l'article 51 – VI-1 du Code des Marchés Publics. En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

Pour information, l'enveloppe globale budgétisée pour l'opération est de 350 000 € TTC à ce jour.

Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas engager la tranche conditionnelle en fonction de certaines conditions (aides allouées ou étude préalable non-conforme aux attentes).

Date prévisionnelle du début des prestations

Septembre 2015

Variantes et options

Aucunes variantes ni options ne sont autorisées.

III - CONTENU DE L'ETUDE

Exposé des motifs

L'ouvrage patrimonial visé présente des désordres visuels apparents qui peuvent occasionner à terme des risques pour le public et/ou son péril. Le présent cahier des charges décrit toutes les informations à collecter afin d'engager des travaux visant à assurer la pérennité l'église.

Equipe demandée

Cette étude est confiée à une équipe composée d'un architecte titulaire du diplôme de spécialisation et d'approfondissement en architecture, mention « architecture ou patrimoine » ou tout diplôme reconnu équivalent dans le domaine du patrimoine ou tout parcours professionnel attesté dans le domaine de la conservation du patrimoine.

L'architecte mandataire présentera selon les besoins une équipe plus complète, pluridisciplinaire adaptée (bureau d'études techniques, paysagiste, géomètre, économiste ...) et précisera clairement les missions qui leur seront confiées.

Le ou les sous-traitants bénéficieront du paiement direct par le maître d'ouvrage ou le pouvoir adjudicateur.

Le mandataire de l'équipe conserve la responsabilité du choix de ses co-traitants et/ou des sous-traitants, les compétences professionnelles peuvent être regroupées, à condition d'en préciser les moyens en matériels, en personnels et les références afférentes à chaque discipline.

Contenu et limites de l'étude diagnostic

a. Le relevé dimensionnel

Le relevé dimensionnel complet des ouvrages à étudier avec le repérage et le report des désordres. Il comprend les plans à une échelle adaptée (1/100^e, 1/50^e, 1/20^e...), les coupes, les élévations nécessaires à la compréhension des désordres et des modes constructifs.

b. La couverture photographique complète légendée en adéquation avec les plans.

Il s'agit de recueillir des points de vue du site avec la localisation des observations, le détail de chaque élément significatif.

c. L'étude diagnostic préalable

- **Une analyse historique détaillée** permettant de situer le monument dans le temps, d'en saisir les modifications : elle sera un compte-rendu de toutes les investigations faites en archives. Il est nécessaire de se référer aux sources les plus authentiques possibles. Le cadastre napoléonien figurera nécessairement dans cette étude. Les sources seront citées.
- **Une analyse architecturale du monument et paysagère** de son environnement à l'appui de l'analyse historique et des observations attentives.
- **Un diagnostic technique** avec analyse et commentaires des causes, des pathologies et des désordres, bilan final de l'état sanitaire ; chaque désordre sera illustré et expliqué.
- **Un parti d'intervention** sous la forme de scénarii qui précise la nature, les caractéristiques et le programme de travaux nécessaires à la conservation et/ou la valorisation.
- **Une estimation financière des travaux** hiérarchisés par ordre de priorité et par phases fonctionnelles :
 - sécurité / péril
 - conservation d'urgence
 - restauration

La restitution d'un rapport définitif : 1 exemplaire-papier à dupliquer, 1 exemplaire informatique sur CD ROM, 3 exemplaires-papier reliés et une note de synthèse. Ces éléments doivent permettre au maître d'ouvrage de faire des choix prioritaires et d'accompagner les demandes de subventions.

Des **réunions de travail** avec le maître d'ouvrage et les partenaires sont à prévoir.

Les **délais des phases d'étude et de l'étude globale** seront précisés dans l'offre.

IV – CANDIDATURE

Pièces de la candidature (en langue française et version papier)

- **Mémoire technique - note méthodologique** (maximum 4 pages) comportant tout élément relatif au déroulement, à l'organisation de la mission, à la manière de l'appréhender, que le candidat jugera utile de communiquer au maître d'ouvrage à l'appui de son offre et démontrant la compréhension des différents objectifs poursuivis par la collectivité.
- **Une présentation de l'équipe constituée**, comportant les curriculum-vitae des personnes pressenties pour l'exécution de la mission et désignant le chef de projet.

- **Les références professionnelles** récentes dans des opérations similaires : préciser les maîtres d'ouvrage dont les correspondants de terrain, les contenus-intitulés précis des missions, leurs particularités, les montants de rémunérations et les budgets d'opérations.
- **La lettre de candidature (DC1) et déclaration du candidat (DC2)** ou documents équivalents reprenant les différentes rubriques.
- **Acte d'engagement** complété (DC3) ; DC4 (sous-traitance) ou document équivalent et assurances professionnelles.
- **Le planning de la mission** précisant le nombre de réunions avec la maîtrise d'ouvrage et le comité de pilotage.
- **Certificat de visite sur place** : la visite devra se faire entre le 15 et le 26 juin 2015, sur RDV pris avec M. Colliou, adjoint du Maire en charge des travaux (06.78.18.47.13)
- **Le montant de la prestation HT et TTC** (pour le mandataire et sous-traitant potentiel)
 - Mission diagnostic :
 - La décomposition de ces montants se fera comme suit :
 - Coût journée
 - Décomposition journées « terrain » et journées « bureau »
 - Frais de déplacement
 - Mission de maîtrise d'œuvre :
 - Pourcentage au regard de l'enveloppe des travaux à prévoir.

Modalités de sélection des candidatures

Le maître d'ouvrage retiendra, par ordre décroissant d'importance :

- **Valeur technique appréciée au travers de la note (60%) [0,6] se répartissant comme suit :**
 - o Aptitude de l'équipe : équipe affectée à la mission (salariés, co-traitants ou sous-traitants à avec indication des titres d'études et/ou expérience professionnelle des différents intervenants (25%).
 - o Pertinence de la démarche proposée ainsi que l'organisation mise en place : temps consacré à la mission, nombre de déplacements sur site, etc (25%).
 - o Planning proposé et délais de remise des dossiers (10%)
- **Le montant de la prestation avec répartition financière entre les intervenants (40%) [0,4].**

Une offre incomplète ne comportant pas, par exemple, les éléments requis au titre de la rubrique « références professionnelles » telle que définie ci-dessus pourra être déclassée pour non-conformité.

Le commanditaire se réserve le droit de convoquer à des entretiens 2 ou 3 candidats selon sa convenance.

Délai de validité des propositions

120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des propositions.

Questions / informations complémentaires

Pour toutes questions, contacter :

Administratif :

Mairie de Kerlouan

Personne référente : Johanna QUINIO, DGS

02 98 83 93 13 ou dgs.mdk@wanadoo.fr

Technique :

Agence de Développement

Personne référente : Marie-Laure PICHON, chargée de mission Culture et Patrimoine

02 98 89 78 44 ou marielaure-adpacl@wanadoo.fr

Présentation des candidatures et des offres

Les offres des candidats seront rédigées en langue française et l'unité monétaire sera l'euro.
Les dossiers complets doivent parvenir sous enveloppe portant la mention :

« Mission étude et MO, Eglise Saint-Brévalaire, Kerlouan- NE PAS OUVRIR »
à l'adresse suivante :
Madame Le Maire
Mairie de Kerlouan
29 890 KERLOUAN

Date limite de réception des offres
(sous pli recommandé ou dépose contre preuve) :

Le vendredi 10 juillet 2015 à 12h

Heures d'ouverture au public : 08h15/12h15 ; 13h15/17h00 (fermeture le mercredi après-midi).